**COMPTE-RENDU DE RÉUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ORDINAIRE du 29 octobre 2021**

Tous les membres en exercice sont présents sauf messieurs Thierry RIGONI et Emmanuel BOITEUX, excusés.

Emmanuel BOITEUX donne pouvoir à Lionel PREUD’HOMME

Secrétaire de la séance : Julie BONVALOT

Convocation du23 octobre 2021

Approbation du compte-rendu de la séance du 8 octobre 2021

**avenant à la convention du service commun d’instruction des autorisations d’urbanisme**

La communauté de communes instruit les dossiers d’urbanisme depuis le 1er janvier 2017 à titre gratuit.

L’augmentation de la charge de travail a occasionné la création d’un 3° poste d’instructeur et la CCPM propose que les communes participent financièrement en fonction du nombre de documents déposés au service urbanisme, soit un coût approximatif de 786 €, en signant un avenant à la convention

Le Conseil municipal approuve à 7 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, l’avenant proposé

**convention pour mise en place d’un service commun informatique et télécommunication**

Madame le maire présente au conseil municipal la proposition de convention pour la mise en place d’un service commun informatique et télécommunication entre la CCPM et la commune au tarif de 15 € le ¼ d’heure d’intervention effective.

Le conseil municipal, à l’unanimité, accepte et autorise madame le maire à signer la convention.

**Mise en place du service assistance à maitre d’ouvrage de la ccpm**

Madame le Maire informe le Conseil municipal du nouveau service d’assistance à maître d’ouvrage mis en place par la CCPM au tarif de 125 € la ½ journée soit 4h de travail par agent : uniquement sur demande pour des chantiers jusqu’à 40 000 €.

**agent d’entretien des espaces verts : suppression du poste d’adjoint technique et création du poste d’adjoint technique principal 2ième classe**

Suite au remplacement de l’adjoint technique à compter du 16 septembre, M. ZAMBELLI ayant le concours d’adjoint technique territorial principal 2ième classe peut être nommer à ce grade. Pour cela il y a lieu de supprimer la poste d’adjoint technique territorial et de créer le pose d’adjoint technique territorial principal 2ième classe

Accord unanime.

**devis d’élagage des arbres du parc de neuvier**

Madame le maire présente au conseil municipal le devis de M. MAUVAIS Sébastien « JARDINS PAYSAGE » pour les travaux de taille d’arbres à Neuvier et Châtillon.

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de ne retenir que l’entretien du parc à Neuvier pour 588 € HT, les

branchages seront évacués par l’employé communal.

**Budget virement de crédits**

Madame le Maire informe le conseil municipal que les crédits votés au budget primitif sont insuffisants concernant les indemnités des élus et propose de ventiler 2 000 € du chapitre 022 « dépenses imprévues » au chapitre 65 « indemnités des élus ».

Le conseil municipal, à l’unanimité, accepte le virement

**organisation des fêtes de fin d’année**

Le conseil municipal propose diverses activités pour les fêtes de fin d’années :

* Noël des enfants le 19 décembre : goûter + cadeaux
* Repas des anciens le 4 décembre : à la salle de convivialité
* Noël des employés : colis garni
* Décoration du village : samedi 27 novembre, les personnes intéressées sont les bienvenues

**QUESTIONS DIVERSES**

* Le devis de GROUPAMA fait économiser 3 000 € d’assurances par rapport à AXA donc changement d’assureur.
* Problème de vitesse à Châtillon
* Nettoyage village Châtillon